

### En bref

- Le nouveau nom de l'école
- Point sur les travaux de voirie
- Les actualités du CMJ
- Retour sur l'événement au profit de l'AFM Téléthon
- Retour sur le spectacle de Noël
- Rappel des règles sur le parking de l'école
- Point sur le recensement 2025 de la population

## Rosa BONHEUR : le nouveau nom de l'école de Virelade

Pour rappel, la municipalité a sollicité les vireladaises et les vireladais, fin juillet dernier, pour participer au choix du futur nom de l'école parmi les 4 propositions suivantes : Marie-José PEREC, Rosa BONHEUR, Manon CORMIER et Claudie HAIGNERE. Les votes étaient ouverts jusqu'au 30 septembre. Chaque membre de famille pouvait participer.

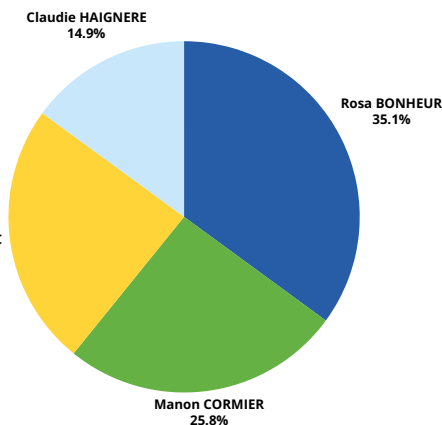
Nous sommes heureux de vous annoncer le résultat du sondage : ce sera l'école maternelle et primaire ROSA BONHEUR ! La municipalité remercie tous les participants. Une plaque sera bientôt apposée pour l'officialisation.



Née Marie-Rosalie BONHEUR, le 16 déc. 1822 à Bordeaux, Rosa BONHEUR est une peintre et sculptrice novatrice, icône de l'émancipation des femmes,

spécialisée dans les représentations d'animaux. Elle reçoit de nombreuses distinctions honorifiques et sera la première femme promue officier de la Légion d'honneur.

Marie-José PEREC  
24.2%



“  
Le Mot du Maire  
Laëtitia FAUBET

Je profite de la première édition 2025 de la Gazette pour vous remercier chaleureusement pour votre présence, le 12 Janvier dernier, lors de mes vœux à la population. Ce moment a, une nouvelle fois, permis de partager un moment convivial.

J'en profite également pour vous renouveler mes meilleurs vœux pour 2025, à vous ainsi qu'à vos proches. En 2025, nous continuerons à travailler pour vous, en mettant tout en œuvre pour faire de notre commune un village encore plus agréable à vivre !



TRAVAUX DE VOIRIE

## Les travaux de voirie continuent

Cet automne, différents travaux de voirie ont été réalisés dans la commune. Tout d'abord, au niveau de la salle des fêtes où l'enrobé de la chaussée a été changé. Ensuite, des travaux de réfection de voirie ont eu lieu rue L'Anguilley et rue du Bourg.

Enfin, la municipalité a fait installer des dos d'âne avenue Joseph Carayon-Latour, rue Modéris et rue Nodoy, par la société SOGPA TP. La pose de ces dispositifs a pour objectif de réduire la vitesse des véhicules pour la sécurité de tous.



## Nos Actions à venir

- Continuité dans l'avancement des projets : Natura 2000, rafraîchissement de la Mairie, aménagement du Complexe Sportif
- Continuité dans le projet de sécurisation des intersections sur la RD1113 : avancement de l'étude
- Réalisation d'une fresque murale à l'école de Virelade
- Officialisation du nouveau nom de l'école
- Repas des aînés 2025
- Avancement des travaux de voirie

## Les actualités du CMJ de Virelade

M. le Maire Junior et son Conseil Municipal sont heureux de vous présenter leur logo.

Le CMJ souhaitait qu'une représentation de leur école figure impérativement sur ce logo, ainsi que des enfants afin, qu'au premier regard, on identifie le Conseil Municipal Junior.



Soucieux de leur environnement et de l'écologie, le CMJ a souhaité participer au concours lancé par la CDC Convergence Garonne, sur la collecte de textile. Leur participation fût validée, même si au départ, le projet concernait l'inscription d'une classe entière. C'est donc à 10 qu'ils ont motivé leurs camarades et les administrés. Leur engagement a été

récompensé. Récoltant 435.2 kilos de textile, le CMJ arrive largement en tête du concours, Preignac ayant récolté 389.3 kilos pour 166 enfants inscrits et Podensac 287.8 kilos pour 250 enfants inscrits. Félicitations à nos jeunes élus qui contribuent à améliorer notre cadre de vie et à préserver notre nature.

## Un événement pour le Téléthon

Les communes de Virelade et d'Arbanats se sont associées pour créer un événement au profit de l'AFM Téléthon les 6 & 7 décembre dernier.

Cette année, les dates officielles de mobilisation du Téléthon étaient exceptionnellement les 29 & 30 novembre. Avec l'accord de l'AFM Téléthon, et en raison d'événements déjà programmés,

Arbanats et Virelade ont décidé de programmer ensemble un événement commun, pour la première fois, les 6 & 7 Décembre, permettant de récolter des fonds au profit de l'AFM Téléthon. Comme vous le savez, rien ne serait possible sans la vie associative, les associations de Virelade et d'Arbanats se sont donc associées aux Mairies, aux CMJ d'Arbanats et de Virelade et au CCAS de Virelade pour vous proposer de nombreuses animations. Le programme a été établi afin que tout le monde puisse trouver son bonheur. Les animations étaient proposées contre des dons libres, afin de s'adapter aux moyens de chacun. Malgré le temps, et l'annulation de certaines animations extérieures, les participants ont pu se réunir et prendre part aux animations proposées par les associations, se régaler autour de plusieurs repas (tourin, grillades, rougail saucisse) et s'amuser aux soirées Blind Test et Karaoké.

Grâce aux bénévoles et aux participants, le montant de 3031.25 € a pu être reversé à l'antenne girondine de l'AFM Téléthon.

Un grand MERCI à tous !



ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON

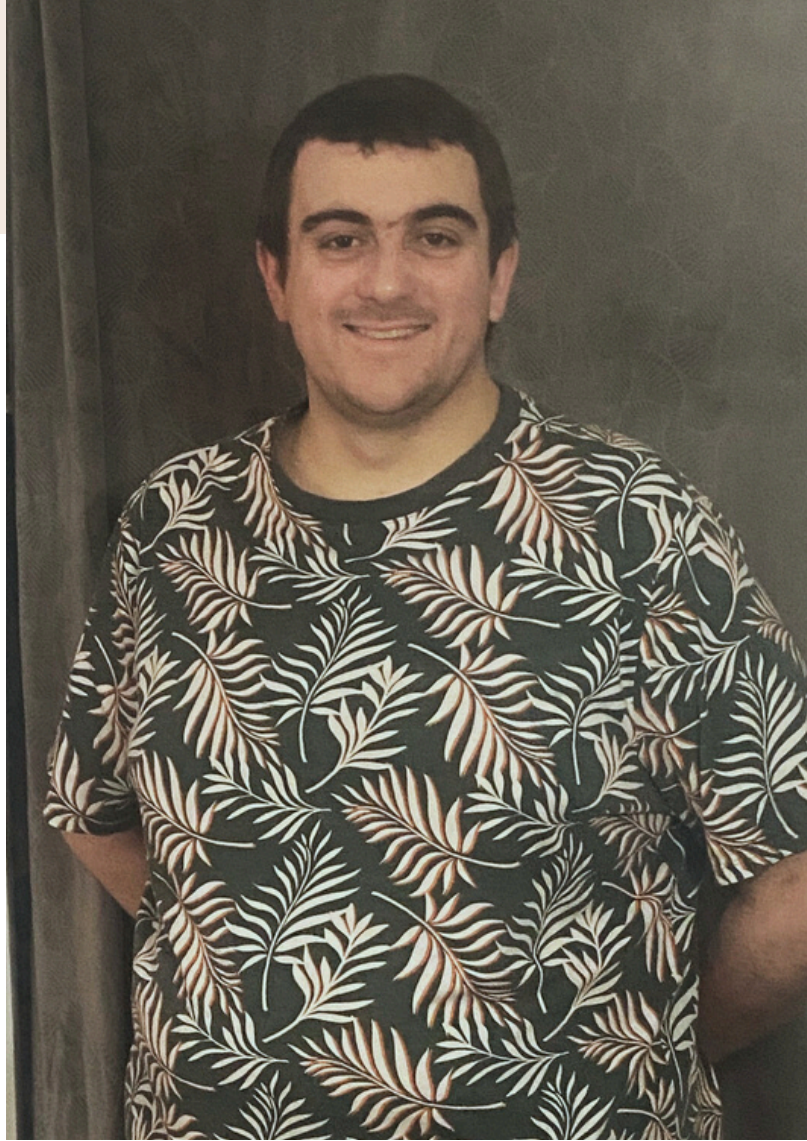




## Le Portrait

### **Benoît BERNADOU, Vice-Président de l'association Temps Libre Vireladais**

Vous avez souvent pu le voir derrière ses plaques à crêpes, lors d'événements à Virelade, nous vous présentons Benoît BERNADOU. Benoît habite Portets mais est vireladais de cœur. En effet, son papa Jacky est né à Virelade et une partie de sa famille habite depuis de très nombreuses années dans la commune. Agé de 31 ans, Benoît est détenteur d'un CAP Cuisine & Pâtisserie et exerce actuellement le métier de cuisinier en milieu hospitalier. L'engagement dans le milieu associatif est une question de famille. En 2018, Benoît a naturellement rejoint l'association Temps Libre Vireladais dont le président, Bernard FAUBET, est son oncle et son parrain, et dont la trésorière, Cathy, est sa maman. Il apporte bien sûr ses compétences dans la restauration, notamment la gestion de l'organisation et des bénévoles (pour les événements de l'association mais également pour des événements organisés en commun avec les autres associations dont le Festival Musica Vir'Live). Il aime également participer à la communication de l'association par la réalisation des affiches... Après quelques années, en vue de son implication et pour assurer la "relève", son oncle lui a naturellement proposé la vice-présidence. Son engagement, il l'explique par son plaisir à faire vivre le village, à créer un lien social pour les personnes de tout âge, de Virelade et d'ailleurs. En effet, l'association TLV, créée en 2008, compte 240 adhérents et propose de multiples animations (loto, marche, sorties à la journée ou sur plusieurs jours, souper dansant, section ouvrage, théâtre, jeux de société...). En complément des animations réservées aux adhérents, l'association, très engagée sur la commune, propose également des événements tel que des lotos, le Marché de Noël... et participe, toujours avec plaisir, aux projets de la Mairie tel que le Téléthon en décembre dernier. **Ce qu'il souhaite pour la suite : accueillir dans l'association de nouveaux jeunes adhérents bénévoles pour partager l'aventure associative avec lui !**



### **Un avant-goût de Noël !**

Vendredi 13 décembre, les enfants de l'école étaient invités à la salle des fêtes pour assister à un spectacle de Noël, offert par la municipalité. Mais avant cela, l'A.P.E leur a offert et servi un goûter, pour les faire patienter avant l'entrée en scène de "Dimdou et Tonix" ! Les enfants, accompagnés de leurs familles, ont assisté au spectacle magique "Les lutins testeurs de jouets", des lutins maladroits, mais vraiment rigolos. Au fil de leurs aventures, les enfants ont pu rire, chanter et participer. Les lutins ont confectionné un renne géant en ballons et ont offert à chaque enfant un ballon pour réaliser un objet ou tout simplement s'amuser. Petits et grands ont apprécié ce moment "magique". A la sortie, les élus ont offert un Père Noël en chocolat à chaque enfant.





## AGENDA

- 26/01** Repas des aînés  
*Salle des fêtes*
- 01/02** Loto  
Association des Parents d'Elèves  
*Salle des fêtes*
- 11/02** Assemblée Générale  
Anciens Combattants  
ACPG/CATM  
*Salle des fêtes*
- 18/02** Carnaval  
Association des Parents d'Elèves  
*Ecole de Virelade*
- 15/03** Soirée Cabaret  
A L'Unichoer  
*Salle des fêtes*
- 23/03** Concert  
Les Loges Virelart'daise  
*Salle des fêtes*
- 06/04** Marche Nature  
Temps Libre Vireladais  
*Salle des fêtes*
- 12/04** Tournoi Pickleball  
Tennis Club du Rieufret  
*Complexe Sportif Paul Faubert*
- 13/04** Exposition Peintures  
Avirbol  
*Salle des fêtes*

## Stationnement à l'école : rappel des règles de sécurité

Le parking de l'école est très fréquenté par les véhicules mais également par les piétons, dont une majorité d'enfants.

Pour la sécurité de tous et pour une question de savoir-vivre, nous vous rappelons qu'il faut : rouler au pas, vous garer et non stationner en double-file (couper le moteur), accompagner vos enfants jusqu'à l'entrée ou jusqu'à votre véhicule. Merci !



### Chiens errants : quels risques pour le propriétaire ?

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues et dans tous lieux publics, et ce pour des raisons de sécurité. A ce titre, les chiens errants sont automatiquement recueillis et placés en chenil, avant d'être pris en charge par la SACPA. Le propriétaire devra s'acquitter des frais de fourrière pour sa récupération. et encourt le risque d'être verbalisé d'une amende de 150 €.

## Recensement 2025

L'enquête annuelle de recensement se déroule, cette année, du 16 janvier au 15 février. La participation de chacun est essentielle et obligatoire.

### Comment ça se passe ?

Une lettre de la Mairie a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération et pour vous présenter les agents recenseurs recrutés. Ces agents vous fourniront une notice internet, soit en mains propres, soit dans votre boîte aux lettres. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Suivez simplement les instructions pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport...) et sur les logements... Les résultats de ce recensement sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, ...
- Identifier les besoins notamment en terme d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements.

*L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. En savoir plus sur : le-recensement-et-moi.fr*

### L'EFS revient pour deux collectes de sang

L'Etablissement Français du Sang a fait appel à la

commune de Virelade pour accueillir deux nouvelles collectes de sang en 2025. Elles auront lieu les mercredis après-midi 5 février et 30 avril, à la salle des fêtes. Une communication sera faite sur les différents outils de communication de la commune pour transmettre le lien permettant de prendre rendez-vous.

### Histoire de l'école

Vous disposez de vieux documents ou photos qui concernent l'école de Virelade ? Si oui, pouvez-vous nous les partager pour un projet culturel, en passant à la Mairie ou en nous transmettant une copie par mail à [mairie@virelade.fr](mailto:mairie@virelade.fr). Merci !

### Economisons le papier

Vous souhaitez consulter cette gazette de façon

numérique ? Site internet, Réseaux sociaux, newsletter ? Faites le savoir à la Mairie : 05.56.27.17.70 ou à [communication@virelade.fr](mailto:communication@virelade.fr)

